

DÉPARTEMENT

SIVU

.....AIN.....

ARRONDISSEMENT

Élection

.....de BELLEY.....

Effectif légal du conseil syndical

.....14.....

Nombre de conseillers en exercice

.....14.....

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille VINGT, le VINGT du mois de SEPTEMBRE à18..... heures
.....30..... minutes, en application du III de l'article 19 de la loi
n° 2020-290 du 23 mai 2020, des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités
territoriales et des dispositions communes aux EPCI (L5211-6 à L 5211-11-3) et celles spécifiques
aux syndicats (L 5212-6 à L 5212-8) (CGCT), s'est réuni le conseil syndical du SVCG - SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A VOCATION DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE GENDARMERIE
A PLATEAU D'HAUTEVILLE,

Étaient présents les conseillers syndicaux suivants (indiquer les prénom et nom d'un
conseiller par case) :

Pour la commune de :	Prénom	NOM
ARANC	Daniel	MATHIEU
BRENOD	Etienne	RAVOT
CHAMPDOR-CORCELLE	Stéphane	MARTINAND
CHEVILLARD	Alain Daniel	BROCHARD
CONDAMINE	Damien	VAILLOUD
CORLIER	Jacques	DOY
HAUT VALROMEY	Bernard	ANCIAN
IZENAVE	Thiery	DRUET
LANTENAY	Jean-Louis	BENOIT
OU TRIAZ	Jean-François	ROY
PLATEAU D'HAUTEVILLE	Philippe	EMIN
PREMILLIEU	Pascal	TORRION
RUFFIEU	Pierre	BROUSSART
VIEU D'IZENAVE	Dominique	DELAGNEAU

Absents ¹ : /
.....
.....

1. Installation des conseillers syndicaux

La séance a été ouverte sous la présidence de **Daniel MATHIEU**, le plus âgé des membres présents du conseil syndical (art. L. 2122-8 du CGCT) (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

..... **Damien VAILLOUD** a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du Président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Il a ensuite invité le conseil syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil syndical a désigné deux assesseurs au moins :

..... **Jean-François ROY**
..... **Etienne RAVOT**

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller syndical a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article

¹ Préciser s'ils sont excusés.

L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. ELECTION DU PRÉSIDENT Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... 14
- f. Majorité absolue ² 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe EMIN	13	treize
Pierre BROUSSART	1	un
.....
.....
.....

2.5. ELECTION DU PRÉSIDENT Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

.....
.....
.....
.....
.....

2.6. ELECTION DU PRÉSIDENT Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du Président

M Philippe EMIN a été proclamé(e)
Président et a été immédiatement installé(e).

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

2.16. ELECTION DU 1er VICE PRESIDENT Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... 13
- f. Majorité absolue ⁵ 7

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Pierre BROUSSART</u>	<u>13</u>	<u>treize</u>
.....
.....
.....
.....

2.17. ELECTION DU 1er VICE PRESIDENT Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.18. ELECTION DU 1er VICE PRESIDENT Résultats du troisième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.19. Proclamation de l' ELECTION DU 1er VICE PRESIDENT

M. Pierre BROUSSART a été proclamé(e)
1^{er} Vice Président et a été immédiatement installé(e).

2.16. ELECTION DU 2 ème VICE PRESIDENT Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... 14
- f. Majorité absolue ⁸ 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Stéphane MARTINAND</u>	<u>13</u>	<u>treize</u>
<u>Jean-Louis BENOIT</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
.....
.....
.....

2.17. ELECTION DU 2 ème VICE PRESIDENT Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... ~~.....~~
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ~~.....~~
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... ~~.....~~
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ~~.....~~
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... ~~.....~~
- f. Majorité absolue ⁴ ~~.....~~

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.18. ELECTION DU 2 ème VICE PRESIDENT Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....

⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁹ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁰ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.19. Proclamation de l' ELECTION DU 2 ème VICE PRESIDENT

M Stéphane MARTINAND a été proclamé(e)
2ème Vice Président et a été immédiatement installé(e).

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.19. Proclamation de l' ELECTION DU 3 ème VICE PRESIDENT

M. Jean-Louis BENOIT a été proclamé(e)
3^{ème} Vice Président et a été immédiatement installé(e).

